

Exposition participative de Mail Art !

« L'œuvre d'art postée »

Une œuvre, y compris en 3D, est dite **Mail Art** si elle est adressée, affranchie, oblitérée et véhiculée par La Poste à un destinataire et si elle comporte l'adresse de l'expéditeur.

Le Mail Art recouvre un champ d'action très varié : des cartes postales artisanales, des enveloppes décorées ou des objets insolites (voir photo illustrant cet article) pouvant transiter par La Poste*.



Même avec l'affranchissement à tarif réduit, le miracle s'opère : des milliers d'images, enveloppes, photographies, collages, assemblages, dessins, papiers, tissus, broderies, canevas ou box pop-up circulent ainsi, visibles de tous... L'art à la portée de tous.

Le projet en résumé :

Pas de thématique particulière, ni taille ni forme imposée. Il faudra seulement que votre bureau de Poste accepte l'oeuvre. Mais attention : C'est l'envoi lui-même qui est l'oeuvre d'art. Alors surtout n'allez pas le cacher, l'emballer.

Adresse de l'envoi :

« **Un train peut en cacher un autre** »
L'Atelier de l'Esperluète,
3 passage de la halle, 46250 Cazals.

Envoyez vos œuvres afin qu'elles arrivent avant le 18 novembre.

Mode d'emploi :

Ce jeu d'adresses consiste à jeter un peu d'art dans nos boîtes aux lettres pleines de factures et de publicités, pour faire plaisir, pour faire sourire ses correspondants.

Confectionner auparavant avec amour, application, de la colle, des ciseaux ...

Quelque chose de joli, pas trop grand, pas trop lourd, à partir d'une enveloppe, d'une boîte ou de n'importe quel objet. Coller un ou plusieurs timbres sur l'objet, y inscrire une adresse et confier ce trésor à la Poste comme on abandonne une bouteille à la mer ... œuvres que vous pourrez retrouver exposées :

Vernissage participatif le dimanche 19 novembre 2023 à 17h30.

Exposition visible du 20 au 26 novembre 2023 sur rdv aux « Ateliers » 77 rue du Barry à Cazals

Pour prendre rendez-vous : 06 81 30 25 11 ou 07 87 38 37 20

L'oeuvre ne sera pas renvoyée à l'expéditeur mais sera disponible durant la semaine qui suivra l'exposition publique.

L'Art Posté se voulant être une action artistique forte, généreuse, vivante et vivifiante, il ne saurait être question de tractation financière. Rien à vendre ! Tout à montrer ! Aussi, toute personne nous envoyant par la poste sa ou ses créations originales participe de fait au projet sans qu'il lui soit demandé d'adhérer, même si cela reste apprécié.

A vos envies et élans créatifs !